



PRÉSENTATION DES CANDIDATS

Élections ordinales 2026

Conseil de l'Ordre de Bruxelles-Capitale
et du Brabant wallon

LES ARCHITECTES CANDIDATS

Zoom sur les
architectes candidats
aux élections de votre
Conseil de l'Ordre.

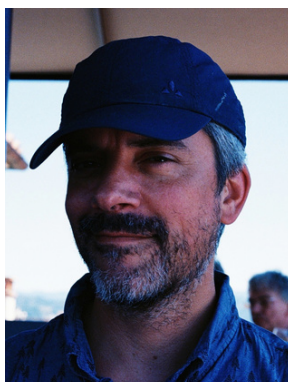
Dans les pages
suivantes, vous
retrouverez une fiche
d'identité détaillée pour
chacun d'eux.



BANETON
THIERRY
P.5



CALFF
JOHN
P.6



CHAUDEMANCHE
ANTOINE
P.7



COPPENS
SEBASTIEN
P.8



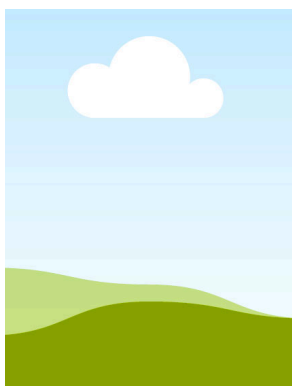
DE SCHAEETZEN
VAN BRIENEN
JEAN-LOUIS
P.9



HENKART
PHILIPPE
P.10



LAHAROTTE
EUGENIE
P.11



LEMAEN
ROLAND
P.12



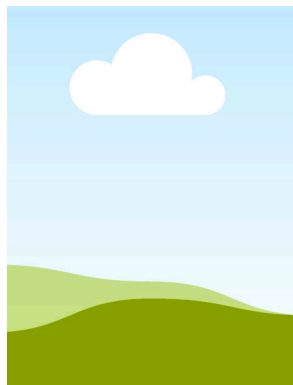
LHOAS
PIERRE
P.13



METZGER
FRANCIS
P.14



NOVIS
MONIQUE
P.15



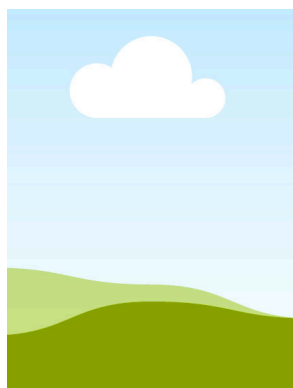
PAPEIANS
BORIS
P.16



PARRÉ
BEATRICE
P.17



PIERRET
VINCENT
P.18



POINSOT
CLEMENCE
P.19



SILVA REIS
INES
P.20

BANIETON THIERRY



SES MOTIVATIONS

Confrères et Consoeurs,

L'objectif au sein de la chambre bruxelloise est de défendre les intérêts des architectes, leur donner les moyens de pouvoir réaliser leur mission le mieux possible pour le compte du maître de l'ouvrage, et de viser la qualité architecturale pour Bruxelles.

Pour ce faire, et en suivant la ligne rouge mise en place dès 2021, les objectifs concrets sont les suivants :

améliorer les outils réglementaires pour diminuer la durée de l'obtention des permis d'urbanisme

mettre en place une réelle collaboration entre les décideurs et les architectes tant au niveau communal que régional

mettre en place un cadre réaliste des honoraires de nos missions de service publics, sachant qu'en tant que chef d'orchestre, nous devons diriger des équipes pluridisciplinaires sans toujours voir les moyens de nos ambitions.

Il est également indispensable que la réelle plus-value de notre intervention dans l'acte de construire ou de rénover soit pleinement reconnue.

CALFF JOHN



SES MOTIVATIONS

Monsieur le Président,
Madame
Monsieur,

Objet :
Présentation de ma candidature
aux élections ordinales en qualité de mandataire
à l'Ordre des Architectes

Faisant suite au renouvellement chaque trois années des Mandataires de l'Ordre des Architectes au Conseil francophone et germanophone, par la présente, je me permets de vous soumettre ma candidature pour cette qualité et de vous joindre à cet effet mon Curriculum Vitae (voir pièce jointe)

Les différentes étapes de ma carrière et de mes activités multiples sont résumées dans mon CV ci-inclus.

En guise d'objectifs, je serais désireux que mon expérience et mes connaissances professionnelles puissent apporter une contribution pertinente aux tâches complexes de l'Ordre.

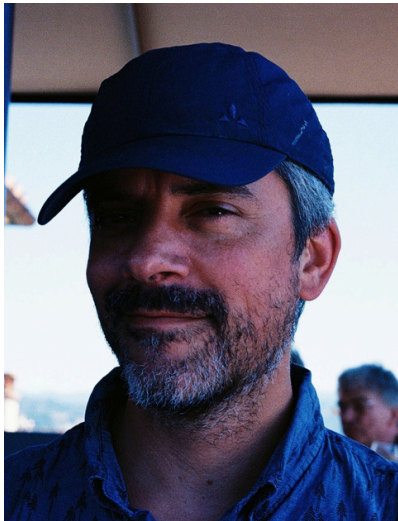
Aussi, pour cette raison, je serais très heureux si ma candidature était prise en considération.

En demeurant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugeriez utile, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

John CALFF,

Annexe : Curriculum Vitae

CHAUDIEMANCHE ANTOINE



SES MOTIVATIONS

Je suis diplômé en architecture et urbanisme de l'INSA Strasbourg (1998, ex-ENSAIS). Mon parcours a commencé au sein des bureaux TOA (Paris) et Samyn & Partners (Bruxelles).

En 2001, j'ai rejoint XDGA à Bruxelles, où je suis devenu associé en 2021. J'y ai piloté des projets majeurs en France, comme le concours pour l'aménagement du quartier des Halles (Paris, 2003), l'îlot Saint-Maurice (Lille, 1996-2005), ou encore la reconversion de l'entrepôt Calberson (Paris, 2008-2017). Je contribue actuellement aux projets urbains de Paris-Saclay (depuis 2009, bon là c'est un peu fini quand même) et Montpellier-Cambacérès (depuis 2016) ainsi que certains projets d'architecture dans des phases initiales de concours et avant-projets.

Mon rôle ne se limite plus seulement à la conception : une partie de mon travail peut être assimilée à la définition d'une stratégie de développement du bureau, et en conséquence de l'organisation du travail au sein de celui-ci. Ces responsabilités que j'essaie de partager en impliquant la quasi-totalité de nos collaborateurs cultivent une réflexion critique sur nos réalisations et leur impact.

D'autre part, en 2010, j'ai participé à une mission de 18 mois pour le Service d'Actions Extérieures de la Commission européenne, visant à aménager et développer le réseau de ses ambassades de l'Union Européenne. Enfin, depuis 2024, je suis Architecte-Conseil auprès de la MIQCP au ministère de la Culture en France.

Ma candidature au Conseil de l'Ordre s'inscrit dans une double idée/volonté : une curiosité pour les enjeux portés par la profession, mais surtout l'envie de contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles, pour, peut-être, continuer de porter une architecture collective, porteuse d'idées nouvelles, joyeuse et engagée.

COPPENS SÉBASTIEN



SES MOTIVATIONS

Depuis une dizaine d'années, j'exerce le métier d'architecte sur des projets de nature et d'échelle variées, à Bruxelles, en Wallonie et en Flandre, pour des particuliers, des entreprises et des maîtres d'ouvrage professionnels. Cette diversité me confronte quotidiennement aux réalités concrètes de notre profession : concevoir, coordonner, défendre un projet, obtenir les autorisations nécessaires et accompagner sa réalisation. J'exerce ce métier avec conviction, mais je constate combien sa pratique se complexifie par l'accumulation des normes, la multiplication des intervenants et le manque de cohérence entre certaines autorités.

Je suis convaincu que l'Ordre doit renforcer son rôle d'interlocuteur auprès des pouvoirs publics et contribuer à une meilleure cohérence entre communes, Régions et administrations, ainsi qu'entre exigences urbanistiques, énergétiques, environnementales et patrimoniales.

Je souhaite défendre les axes suivants :

- renforcer la clarté et la cohérence des réglementations afin de limiter les interprétations contradictoires et les décisions insuffisamment motivées ;
- simplifier, harmoniser et digitaliser les procédures administratives, en s'inspirant des dispositifs qui fonctionnent ailleurs ;
- rééquilibrer la responsabilité de l'architecte, en clarifiant les missions, les responsabilités des différents acteurs et les obligations d'assurance. La responsabilité doit rester proportionnée au rôle exercé et adaptée à l'échelle, à la nature et à la complexité du projet ;
- renforcer la présence de l'Ordre dans le débat public afin que les architectes soient davantage consultés en amont des réformes qui touchent directement leur pratique.

Notre profession est exigeante et contribue directement à la qualité de notre cadre de vie. Elle mérite des règles claires, des interlocuteurs cohérents et une représentation capable de faire entendre la réalité du terrain.

DE SCHAEETZEN VAN BRIENEN JEAN-LOUIS



SES MOTIVATIONS

J'ai l'honneur de poser ma candidature.

D'une part, je garde un excellent souvenir de notre collaboration quand j'étais mandataire de 2017 à 2023.

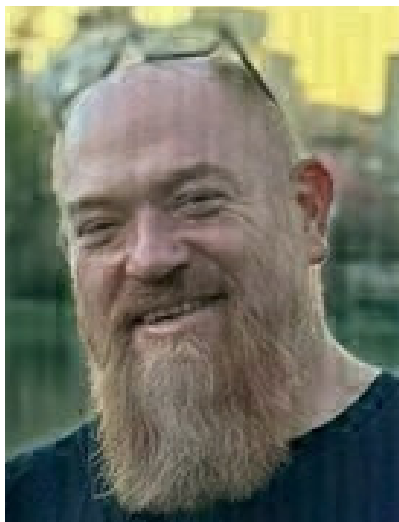
En particulier à la commission de stage.

D'autre part, j'ai du temps devant moi et puis faire profiter les jeunes consoeurs et confrères de mon expérience afin de les aider dans notre belle profession malheureusement mise à mal.

En vous remerciant.

Jean-Louis de Schaetzen van Brien

HENKART PHILIPPE



SES MOTIVATIONS

Qui suis-je ?

- architecte depuis plus de 30 ans, au sein de la srl ÉON architecture ÉON urbanisme ;
- professeur d'atelier depuis 12 ans en BAC 3 Création d'Intérieurs et Design à l'ESA Saint-Luc Bruxelles ;
- je me définis comme un architecte artisan d'espaces, plutôt que comme un artiste ou uniquement un technicien de la construction.

Pourquoi je présente ma candidature au Conseil de BC/BW ?

- pour recentrer la mission de l'architecte sur ses fondamentaux ;
- pour revaloriser le statut de l'architecte et faire mieux connaître son travail ;
- pour faire reconnaître et mieux prendre en compte ses compétences dans le débat public et politique ;
- pour simplifier les nombreuses obligations légales imposées aux architectes ;
- pour réduire la charge administrative imposée aux architectes

Révolution ou évolution ?

Lorsque je pense à l'Ordre des Architectes, je pense souvent à une administration supplémentaire, qui s'ajoute à toutes celles avec lesquelles nous devons composer au quotidien et dont les exigences sont parfois contradictoires.

Mais pourquoi je ne pense pas à l'Ordre des Médecins ou à celui des Avocats, qui défendent leur profession et leur corporation ?

C'est dans cet esprit que je souhaite agir au sein de l'Ordre : faire évoluer ensemble cette institution, tout en préservant son statut d'ordre public, mais en tenant compte des réalités actuelles et des difficultés concrètes que, comme vous, je rencontre chaque jour.

Pour moi, il ne s'agit donc pas de choisir entre révolution ou évolution, mais de construire une évolution nécessaire, réaliste et collective.

LAHAROTTE EUGENIE



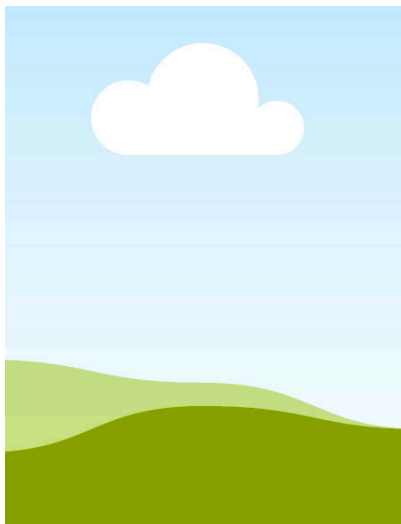
SES MOTIVATIONS

Je me présente comme candidate mandataire au Conseil de l'Ordre, avec une conviction simple : l'expérience de terrain doit peser dans les décisions qui engagent notre profession. Deux priorités guident ma candidature : le stage et la protection du titre.

Architecte, j'exerce depuis six ans, dont trois au sein d'une administration communale. Cette position m'a donné une vision directe des difficultés que rencontrent aujourd'hui les jeunes architectes pour construire un parcours professionnel lisible et sécurisant. La réforme portée par le groupe de travail Stage va dans le bon sens : accompagnement structuré par un référent, post-formation orientée vers la pratique, rôle renforcé et mieux encadré du maître de stage, évaluation finale qualitative. Je veux y contribuer pour qu'aucun parcours ne soit freiné par un cadre mal ajusté.

Je veux aussi me battre sur la question du titre. Être architecte, ce n'est pas porter un nom : c'est assumer une responsabilité, notamment décennale, qui n'a cessé de s'alourdir. Or ce titre est aujourd'hui utilisé, parfois à tort, par d'autres métiers de la conception, sans que cette responsabilité ne soit assumée dans les mêmes termes. Cette dilution brouille le repère du maître d'ouvrage, fragilise la valeur perçue de notre travail et pèse, à terme, sur les opportunités professionnelles offertes aux architectes.

Protéger le titre, c'est protéger cette responsabilité, et la société qui en bénéficie.



SES MOTIVATIONS

Après plus de 40 ans de pratique, d'écoute et d'échanges avec les différents représentants du secteur de la construction et de l'urbanisme, j'ai pu observer que tous les problèmes résultent le plus souvent d'un manque de communication et de dialogue entre les différents acteurs.

Ma motivation principale en posant ma candidature est de partager l'expérience que j'ai acquise pour résoudre les conflits entre personnes et aider les confrères dans des situations délicates.

LHOAS PIERRE



SES MOTIVATIONS

Architecte, gérant d'un bureau d'architecture au sein duquel j'exerce depuis de nombreuses années, je suis également engagé dans l'enseignement à La Cambre. Cette double pratique – celle du terrain, confrontée quotidiennement aux réalités administratives et économiques du métier, et celle de la formation – qui motive ma candidature. Je souhaite y porter 4 axes de travail concrets.

1. Revaloriser le métier, pour tous les architectes

Lutter contre le dumping tarifaire, défendre une juste rémunération de la mission complète, et reconnaître la diversité des parcours ouverts par le diplôme – urbanisme, scénographie, enseignement, recherche, administration, design – comme des expressions légitimes du métier, non des sorties de la profession.

2. Simplifier et objectiver les procédures de permis

Établir des critères de complétude des dossiers objectifs et harmonisés entre communes, et objectiver le fonctionnement des commissions de concertation par des avis motivés et vérifiables, afin de réduire délais, insécurité juridique et arbitraire.

3. Former sérieusement aux enjeux de l'IA

Mener une réflexion déontologique sur l'usage de l'IA dans la profession et organiser des formations continues exigeantes, articulées avec les formations théoriques des stagiaires, pour que cette réflexion fasse partie intégrante de l'entrée dans le métier.

4. Promouvoir une critique architecturale ouverte et exigeante

Soutenir des espaces de discussion et de publication indépendants, capables d'interroger projets, pratiques et politiques publiques sans complaisance ni corporatisme : signe de maturité pour la profession, non une menace.

Ces quatre axes portent une même conviction : celle d'un Ordre actif, concret et tourné vers l'avenir de la profession.

METZGER FRANCIS



SES MOTIVATIONS

Je suis candidat au Conseil de Bruxelles-Brabant wallon avec une conviction simple : l'Ordre doit évoluer.

Son fonctionnement repose encore sur une loi de 1963, pensée avant Internet et le numérique. Or l'information circule aujourd'hui autrement et autorise des structures plus légères. Cent cinquante mandataires pour tout le pays, c'est excessif et coûteux. À la présidence du Conseil francophone et germanophone, nous avons déjà réduit de 30 % le coût des mandataires. Pour aller plus loin, la loi doit être réformée.

Cette rigueur a permis de maintenir depuis près de quinze ans la cotisation annuelle sous les 500 euros, malgré la hausse générale des coûts. En allégeant encore la structure, nous pourrions la maintenir durablement, voire la diminuer.

Je veux aussi un Ordre plus proche des architectes, et d'abord des jeunes et des femmes architectes. Le début de carrière est un moment particulièrement fragile, qui exige davantage d'accompagnement, de transmission et de solidarité. L'Ordre ne peut être réduit au contrôle disciplinaire ; il doit aussi créer du lien, favoriser les échanges et la confraternité.

Ce métier m'a beaucoup donné et je lui ai consacré une part importante de ma vie. J'ai envie aujourd'hui de lui rendre quelque chose, en contribuant à ce qu'il puisse être exercé dans de meilleures conditions, avec plus de solidarité, de reconnaissance et de plaisir.

Enfin, l'Ordre doit peser dans le débat public. À Bruxelles comme en Wallonie, les procédures d'urbanisme sont lentes et lourdes. Aidons le politique à les simplifier et faisons mieux entendre la voix des architectes.

Un Ordre moins lourd, plus professionnel, plus proche et plus influent : c'est le sens de ma candidature.

NOVIS MONIQUE

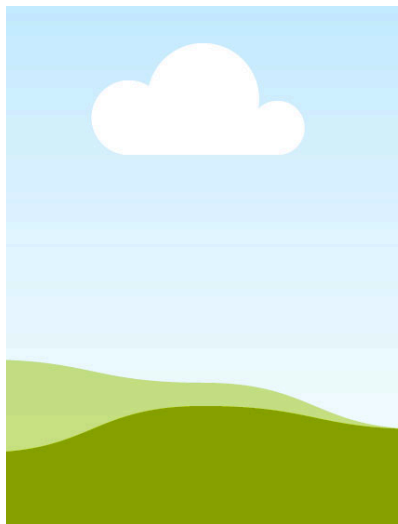


SES MOTIVATIONS

Je me présente pour préconiser un exercice de la profession qui soit :

- un vrai acte créatif
- incluant l'énergie nécessaire pour faire face aux difficultés administratives rencontrées pour l'obtention des permis
- une aide précieuse aux Maîtres de l'ouvrage, tant dans l'exigence d'une excellente qualité technique dans le chef des architectes que des entrepreneurs,
- une aide dans la gestion irréprochable de leur budget.

PAPEIANS BORIS



SES MOTIVATIONS

Confrères,
Consœurs,

Si aujourd'hui ma candidature auprès de l'Ordre des Architectes est déposée, c'est pour tenter d'aider et de comprendre mieux mon métier.

Le rôle de l'architecte peut nous sembler évident, mais dans chaque esprit existe une version légèrement différente. Ajoutons à ces versions le reste de la société civile, et l'idée de ce qu'est un.e architecte devient plus vague et – souvent – plus lointaine de nos réalités individuelles.

Aujourd'hui, après de nombreuses années à travailler principalement – mais pas exclusivement – sur des projets de rénovation de logement à Bruxelles, la curiosité me pousse à vouloir ouvrir de nouvelles portes.

Mon souhait est de mettre à profit toutes les compétences acquises durant les 11 dernières années d'investissement multiples : projets participatifs dans l'associatif, clients privés et publics, projets urbains, petites et grandes rénovations, interventions de quelques dizaines à plus de mille mètres carrés... autant d'expériences qui ont permis le développement d'une panoplie de compétences et d'outils.

L'Ordre des Architectes reste une entité obscure à mes yeux. C'est ce qui me motive. Mieux comprendre celui-ci et y défendre notre profession est important à mes yeux.

L'évolution de notre profession et de nos pratiques est de plus en plus rapide. Les contraintes se démultiplient. Le rôle de l'architecte doit être clair, tant pour nous autres, architectes, mais aussi pour le public. Il m'importe d'amener une pierre à cet édifice.

En espérant que – le cas échéant – je sois à la hauteur de la confiance qui me sera donnée. Tout sera mis en œuvre pour que cela soit le cas.
Confraternellement vôtre,

Boris Papeians

PARRIÉ BEATRICE



SES MOTIVATIONS

METTRE L'ARCHITECTE AU CŒUR DE LA CONCEPTION DE NOTRE CADRE DE VIE.

Contribuer à un Ordre déterminé, stratégique et proche du terrain : simplifier ce qui peut l'être, préserver ce qui doit l'être, faire évoluer ce qui le demande et construire des collaborations qui produisent des résultats.

Renforcer le partage des expériences pour offrir des outils accessibles et des repères fiables : mieux définir nos missions, expliquer nos honoraires, clarifier les contrats et les responsabilités.

Travailler avec les universités et les bureaux pour renforcer les liens entre formation et pratique, mieux préparer les jeunes à la pratique et accompagner le développement des compétences au sein des équipes.

Renforcer le dialogue avec les administrations pour faire remonter les difficultés du terrain et rechercher ensemble des améliorations concrètes.

Pour porter ces projets, je m'appuie sur trente ans d'expérience comme architecte et urbaniste. Depuis 2006, je dirige mon bureau, conçois des projets et accompagne des confrères et des maîtres d'ouvrage dans la résolution de dossiers complexes. En cabinet ministériel, j'ai participé à l'élaboration et à la négociation du premier PRAS et du RRU, ainsi qu'au suivi de l'évolution du PRD et de PCD. Comme directrice de la recherche en immobilier d'entreprise, j'ai développé des outils devenus des références du marché.

Ce parcours m'a appris à comprendre les exigences de notre métier autant que les mécanismes de décision publique et les logiques économiques. Il m'a donné la capacité de croiser les expertises, de faire dialoguer des interlocuteurs aux intérêts différents et de négocier des solutions concrètes.

Une expérience que je souhaite mettre au service des architectes pour défendre nos valeurs et nos missions et améliorer nos conditions d'exercice.

PIERRIET VINCENT



SES MOTIVATIONS

FAIRE BOUGER LES CHOSES

Pour un Ordre plus transparent, plus utile et engagé pour l'architecture.

01 – PLUS DE TRANSPARENCE

Des missions, des limites et des moyens clairement expliqués.

02 – MIEUX DÉFENDRE LA PROFESSION

Des services concrets et une défense collective de nos conditions d'exercice.

03 – MIEUX DÉFENDRE L'ARCHITECTURE

Faire primer la qualité sur la concurrence par les honoraires.

Notre profession évolue rapidement. Je souhaite contribuer à ce que l'Ordre évolue avec elle et soit toujours plus proche de la réalité quotidienne des architectes, avec une approche constructive, pragmatique et ouverte au dialogue.

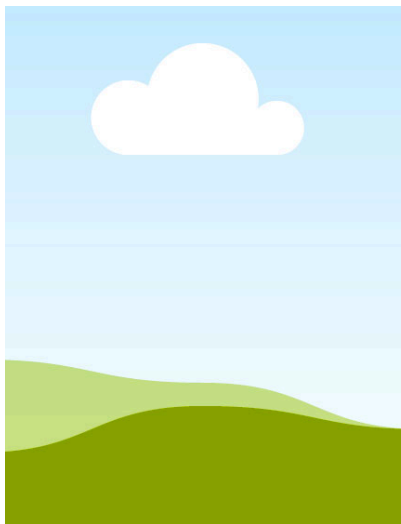
Un Ordre transparent et utile. Son rôle, ses prérogatives et leurs limites doivent être clairs. Au-delà de sa mission déontologique, l'Ordre doit offrir des services utiles aux architectes et défendre collectivement leurs intérêts auprès des institutions et partenaires. Mieux défendre nos conditions d'exercice. La mise en concurrence systématique des honoraires fragilise notre profession et la qualité de l'architecture. Je souhaite promouvoir des concours correctement rémunérés, où la sélection porte sur la qualité plutôt que sur le prix des prestations. L'Ordre doit également porter la voix des architectes face à la complexité et à la lourdeur croissantes des procédures administratives et urbanistiques.

Défendre l'architecture. L'Ordre doit soutenir la qualité architecturale, le rôle du BMA ainsi que les associations et revues qui font vivre notre culture architecturale, notamment la revue A+ et l'AriB.

Enfin, je souhaite décloisonner l'Ordre et renforcer les liens entre pratique, enseignement et associations. Architecte chez LPPA, enseignant à l'ULB-La Cambre Horta, représentant du corps scientifique et engagé au sein de l'AriB, je côtoie des pratiques, des échelles et des générations différentes.

Je souhaite mettre cette expérience au service d'un Ordre plus ouvert, plus utile et plus engagé pour les architectes et l'architecture.

POINSOT CLEMENCE



SES MOTIVATIONS

Architecte inscrite à l'Ordre depuis 2010, j'ai commencé mon parcours professionnel au sein de différentes agences, avant de m'installer à mon compte en 2019. Depuis, j'exerce dans des contextes et sur des projets variés, pour des particuliers comme pour des promoteurs immobiliers : immeubles à appartements, rénovations de maisons particulières, logements étudiants ou encore aménagements de cabinets médicaux. Cette diversité de projets m'a permis de mieux comprendre, au fil des années, les différentes réalités auxquelles les architectes sont confrontés dans leur pratique quotidienne. Après plus de quinze années d'exercice, je me sens aujourd'hui à même de porter un regard plus mûr et plus concret sur notre profession. Mon expérience en agence, puis mon parcours en tant qu'architecte indépendante, m'ont permis de mesurer les responsabilités qui sont les nôtres, mais également les difficultés auxquelles nous sommes quotidiennement confrontés : charge administrative croissante, complexité des procédures, évolution constante des réglementations et parfois difficulté à faire reconnaître pleinement la valeur et la spécificité de notre travail. Je souhaite mettre mon expérience et ma disponibilité au service de l'Ordre et de la profession, avec une approche pragmatique et constructive. Je souhaiterais notamment contribuer à défendre et valoriser la profession d'architecte, en renforçant la reconnaissance de notre rôle et de notre expertise auprès du public, des maîtres d'ouvrage et des différents acteurs de la construction. Je souhaite également œuvrer en faveur d'une simplification des démarches administratives qui pèsent de plus en plus lourdement sur la pratique quotidienne, afin de permettre aux architectes de consacrer davantage de temps à leur cœur de métier : concevoir, accompagner et garantir la qualité des projets. Forte de mon expérience de terrain et avec la volonté de m'investir concrètement, je souhaite aujourd'hui mettre mon énergie et mon regard au service de l'Ordre et de ses membres.

SILVA REIS INES



SES MOTIVATIONS

Architecte à Bruxelles depuis 2015, j'exerce comme indépendante depuis.

Titulaire d'un Master en Architecture de la Faculdade de Arquitectura da Universidade do Porto et d'un Master en Patrimoine architectural de l'ULB, j'ai développé une pratique couvrant toutes les phases du projet, du privé au public et de la petite à la grande échelle.

Mon expérience est particulièrement ancrée dans la rénovation, le suivi de projets et la responsabilité qui incombe à l'architecte dans l'exercice quotidien de sa profession. Elle m'a également permis d'aborder les réalités propres à l'indépendance ainsi que certains enjeux liés aux marchés publics.

Je souhaite mettre cette expérience de terrain au service du Conseil de Bruxelles-Brabant wallon.

Mon ambition est de contribuer à un Ordre réellement accessible et utile aux architectes : un interlocuteur attentif, capable d'apporter un soutien concret face aux questions professionnelles, déontologiques et juridiques.

Je souhaite notamment défendre le développement d'un service juridique indépendant, accessible à tous les architectes quelle que soit l'assurance souscrite. Je souhaite aussi participer à une réflexion rigoureuse et transparente sur l'affectation du budget annuel, dans un contexte où le déficit annoncé appelle une gestion claire et responsable.

Par cette candidature, je souhaite contribuer avec écoute, engagement et sens des réalités à une institution qui représente pleinement la diversité de notre profession.